

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 octobre 2022

PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES 2023-2027 - (N° 272)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N ° 78

présenté par
M. Jean-René Cazeneuve

ARTICLE 17

Supprimer la première ligne de la première colonne du tableau de l'alinéa 4.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel, la mention à l'ONDAM n'étant pas nécessaire dans le tableau de l'alinéa 4.